

TOURNOI 3x3 INTER-ENTREPRISE



Organisation ELAN BEARNAIS PAU NORD-EST

Siège social : Salle Bruno Tarricq – 22 Av Pierre Massé – 64000 PAU

Tel : 05.59.80.05.72 – Fax : 05.59.84.53.92

www.paunordestbasket.com

E. Mail : secretariat@paunordestbasket.com

PROGRAMME TOURNOI

MARS 2019						
Lun.	Mar.	Mer.	Jeu.	Ven.	Sam.	Dim.
				1	2	3
4	5	6	7	8	9	10
11	12	13	14	15	16	17
18	19	20	21	22	23	24
25	26	27	28	29	30	31

Programme prévisionnel des journées du tournoi

Accueil des participants + échauffement individuel	12h00 à 12h20
Rencontres	12h20 à 13h40
Douche	13h40 à 14h00



TOURNOI 3x3 INTER-ENTREPRISE

FICHE D'INSCRIPTION

A RENVOYER AU PLUS TARD AVANT LE 15 FEVRIER 2019

VALENTIN RANSON – EB PAU NORD-EST

Mail : valentnr.basket@gmail.com

Téléphone : 06.23.81.07.02

ENTREPRISE :

NOM EQUIPE :

RESPONSABLE EQUIPE (NUMERO TELEPHONE / MAIL) :

.....

NOM – PRENOM :	LICENCIE (numéro licence) / NON LICENCIE
1) Nom : Prénom :	<input type="checkbox"/> Licencié FFBB 5x5: <input type="checkbox"/> Non licencié
2) Nom : Prénom :	<input type="checkbox"/> Licencié FFBB 5x5: <input type="checkbox"/> Non licencié
3) Nom : Prénom :	<input type="checkbox"/> Licencié FFBB 5x5: <input type="checkbox"/> Non licencié
4) Nom : Prénom :	<input type="checkbox"/> Licencié FFBB 5x5: <input type="checkbox"/> Non licencié
5) Nom : Prénom :	<input type="checkbox"/> Licencié FFBB 5x5: <input type="checkbox"/> Non licencié
6) Nom : Prénom :	<input type="checkbox"/> Licencié FFBB 5x5: <input type="checkbox"/> Non licencié
7) Nom : Prénom :	<input type="checkbox"/> Licencié FFBB 5x5: <input type="checkbox"/> Non licencié

↳ Pour les **Licenciés FFBB 5x5**, veuillez joindre une photocopie de votre licence et vous rapprochez de votre club pour vérifier que vous avez l'option 3x3 (joindre justificatif de 3x3);

↳ Pour les **Non licenciés**, veuillez créer un Pass 3x3 (5€) à l'adresse suivante : <http://basket3x3.ffbb.com/> → Joueur → Achat Pass 3x3



REGLEMENT TOURNOI 3X3 INTER-ENTREPRISE

ELAN BEARNAIS PAU NORD EST 2019

Article 1:

L'Elan Béarnais Pau Nord Est organise, durant la Saison 2018/2019, un tournoi en 3x3 inter-entreprises, durant quatre journées pendant 2 semaines le Mardi et Vendredi du 4 au 15 Mars 2019 (12h à 14h).

Article 2:

Le tournoi se déroulera à la salle Bruno Tarricq et sera réservé à des équipes d'entreprises.

Article 3:

Chaque équipe participant doit présenter une équipe composée de trois joueurs minimum et sept joueurs maximum par journée et quatre joueurs maximum par rencontre (trois joueurs plus un remplaçant).

Article 4:

Les joueurs devront soit être licencié en tant que joueur auprès de la FFBB pour la saison 2018/19 soit acheter un Pass 3x3 via le site internet de la FFBB 3x3.

Article 5:

L'ordre des rencontres sera fixé par l'Elan Béarnais Pau Nord Est, club organisateur, et communiqué aux équipes participantes.

Article 6:

Les ballons d'échauffements et de matchs et les chasubles seront fournis par le club organisateur (possibilité de venir avec une tenue pour l'équipe, merci d'en indiquer la couleur lors de l'inscription).

Article 7:

L'EB PAU NE se réserve le droit d'apporter, avant le début des rencontres ou entre les journées, toute modification au présent règlement dans le cas d'un évènement imprévu ou de force majeure.

Article 8:

Chaque équipe participante est tenue d'assurer ses joueurs selon les conditions réglementaires en vigueur et devra faire son affaire de l'assurance des dommages de toute nature pouvant survenir pendant le tournoi.

Article 9:

Tout litige pouvant survenir au cours du tournoi sera immédiatement réglé par l'organisateur. Toute faute grave d'un participant ou d'une équipe fera l'objet de sanctions allant jusqu'à l'exclusion d'une journée ou du tournoi.

Article 10:

Le fait pour une équipe de participer à ce tournoi implique l'acceptation du présent règlement, mais aussi le fait de pouvoir être photographié par nos soins pendant toute la durée du tournoi et permettre d'utiliser les photos pour nos parutions sportives (compte-rendu, site, réseaux sociaux...).



REGLEMENT RENCONTRE 3X3 INTER-ENTREPRISE

ELAN BEARNAIS PAU NORD EST 2019

Article 1:

Les matchs se jouent sur ½ terrain, un seul panier.

Article 2:

Les matchs se jouent en auto-arbitrage avec l'aide d'un superviseur et avec un chronomètre central.

Le comptage des points et la supervision seront assurés par des personnes extérieurs au championnat, non participant.

Article 3:

La première possession de balle est attribuée par tirage au sort (pile ou face). Le match est lancé par un check ball. En cas de situation d'entre deux, la balle est donnée à la défense.

Article 4:

Les paniers valent 1 point à l'intérieur de l'arc de cercle à 6m75 et 2 points à l'extérieur.

Un homme ne peut contrer une femme mais une femme peut contrer un homme ou une femme.

Si un homme contre une femme, une nouvelle possession sera accordée.

Article 5:

Le match se joue en une séquence de 8 minutes ou 15 points si l'une des deux équipes atteint ce score avant la fin du temps réglementaire.

En cas d'égalité à la fin du temps réglementaire, les deux équipes jouent une prolongation de 2 minutes ou si l'une des deux équipes marque 2 points, elle remporte la partie.

Article 6:

Les fautes sont comptabilisées par équipe.

A partir 5 fautes d'équipes, chaque faute ajoute un point et la possession de la balle change.

Au-delà de 10 fautes d'équipes, chaque faute ajoute un point et la possession de la balle est conservé.

Pour chaque faute, la réparation sera effectuée derrière l'arc de cercle à 6m75, face au panier, par un check ball.

Article 7:

Les changements se font sur ballon mort. Le remplaçant rentre sur le terrain après avoir tapé dans la main de son partenaire et au niveau de la ligne médiane (terrain 5x5).

Article 8:

Sur panier marqué, la balle change de mains. Lorsque la défense récupère la balle, elle doit ressortir au-delà de la ligne à 2 pts sans opposition de la nouvelle équipe en défense.

Article 9:

Pour qu'une attaque soit valable, la balle doit être ressortie au-delà de la ligne à 2pts.

Après chaque intervention de gestion du match (par l'auto arbitrage ou par le superviseur), la reprise du jeu se fait au-delà de la ligne à 2pts, face au panier, par un check ball.

Article 10:

L'EB PAU NE se réserve le droit d'apporter, avant le début des rencontres ou entre les journées, toute modification au présent règlement.

Article 11:

Le fait pour une équipe de participer au rencontre implique l'acceptation du présent règlement.

